

VIE DE L'AGENCE - INSTANCES

PUBLIÉ LE 30/10/2020 - MIS À JOUR LE 24/10/2022

Décision n° 2020-142 du 29/10/2020 - Nomination auprès du CST « Consultation publique sur les traitements Lutényl et Lutéran et leurs génériques et le risque de méningiome » à l'ANSM

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

Vu l'avis n° 2018-04 du Conseil scientifique en date du 26 septembre 2018 ;

Vu la délibération n° 2018-37 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2018 ;

Vu la décision n° 2020 – 127 du 29 octobre 2020 portant création d'un Comité scientifique temporaire « consultation publique sur les traitements Lutényl et Lutéran et leurs génériques et le risque de méningiome » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

DÉCIDE

Article 1er

Sont nommés membres auprès du Comité scientifique temporaire « Consultation publique sur les traitements Lutényl et Lutéran et leurs génériques et le risque de méningiome » pour une durée de 12 mois à compter de la date de la présente décision :

- ALT-TEBACHER Martine
- AYAD Axelle
- BRILLAC Thierry
- DUFOUR Henry
- FROELICH Sébastien, en qualité de président
- HUET-MIGNATON Emmanuelle
- MBARGA Angèle
- NIOSI Marianne
- PLU-BUREAU Geneviève
- RICHER Etienne
- TREBAOL Sabine
- WEILL Alain
- YOUNG Jacques

Article 2

Le Directeur des médicaments en cardiologie, rhumatologie, stomatologie, endocrinologie, gynécologie, urologie, pneumologie, ORL, allergologie est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait à Saint-Denis, le 29 octobre 2020

Dominique MARTIN Directeur général

Lire aussi

- <u>Décision n° 2020-127 du 29/10/2020 Création du CST «Consultation publique sur les traitements Lutényl, Lutéran et leurs génériques et le risque de méningiome » à l'ANSM</u>
- Fiche du comité
- Dossier Lutényl / Lutéran